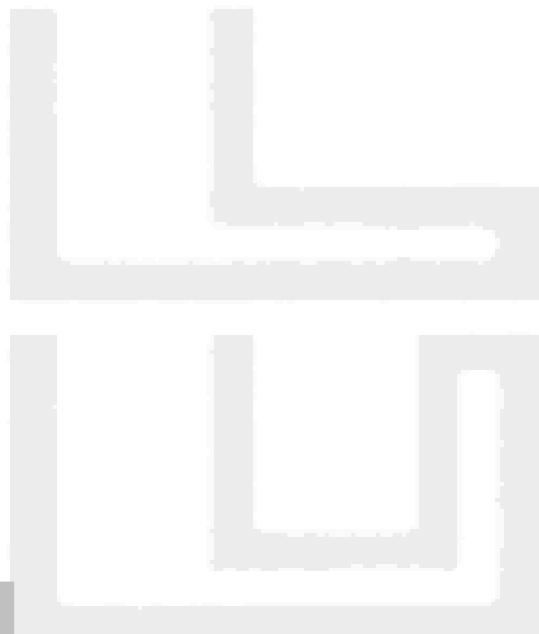


CONSEIL INTERNATIONAL DES RADIOS-TÉLÉVISIONS D'EXPRESSION FRANÇAISE aisbl



**Les Actes de
la XV^e Conférence générale**

Ouagadougou
5 et 6 mars 2007

SOMMAIRE

Séance d'ouverture de la XV^e Conférence générale

| | |
|---|------|
| Allocution de bienvenue de Monsieur Marcel TOÉ Directeur général de la RTB, Coordonnateur de la Conférence générale | [7] |
| Allocution de Monsieur Paul Charlemagne COFFIE Représentant l'Organisation Internationale de la Francophonie | [9] |
| Allocution de Monsieur Claude PLANTE Président du CIRTEF | [12] |
| Discours d'ouverture officielle de Monsieur Joseph KAHOUN Ministre de l'Information, représentant S.E.M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Parrain de la Conférence générale | [14] |

Travaux de la XV^e Conférence générale

| | |
|---|------|
| Message de soutien de Madame Françoise DOST Secrétaire générale des RFP | [19] |
| Message de soutien de Monsieur Alain GERLACHE Secrétaire général de la CTF | [21] |

Ordre du Jour

| | |
|---|------|
| 1. Adoption du projet d'ordre du jour | [22] |
| 2. Adoption des Actes de la XIV ^e Conférence générale | [23] |
| 3. Désignation du rapporteur général de la Conférence | [23] |
| 4. Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions | [24] |
| 5. Discours bilan du Président du CIRTEF. Présentation lors de l'ouverture Protocolaire | [24] |
| 6. Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation | [25] |
| 7. Étude et approbation des propositions du Bureau | [28] |
| 8. Étude et approbation des derniers états financiers certifiés | [29] |
| 9. Établissement du programme d'action, du budget pour l'exercice biennal et de l'échelle des cotisations | [30] |
| 10. Choix du Président, des représentants du Bureau et des Commissions | [32] |
| 11. Choix du Secrétaire général | [37] |
| 12. Nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant | [37] |
| 13. Approbation du procès verbal des décisions de la Conférence générale | [38] |
| 14. Date et lieu de la XVI ^e Conférence générale | [39] |

Clôture de la XV^e Conférence Générale

| | |
|--|------|
| Synthèse | [43] |
| Message d'amitié et d'au revoir de Monsieur François FERRUS | [44] |
| Directeur des Relations Internationales de France Télévisions | |
| Message de remerciements adressé au Président par Monsieur Pierre COUCHARD | |
| Directeur des Relations Internationales de la RTBF | [45] |
| Discours de clôture de Monsieur Marcel TOË | [46] |
| Directeur général de la RTB, Coordonnateur de la Conférence générale | |

Motions de remerciements

Liste des participants

Annexes faisant parties des actes de la XV^e Conférence générale

Annexe 1 :

Extraits du dossier ALSUMARIA

Annexe 2 :

Rapport d'activités du Secrétaire général

Document 1 : Compte rendu du plan d'action du Biennum 2005-2006

Document 2 : Projet de bilan du CIRTEF 2003 - 2006

Avec ses annexes :

- Tableau des formations 2004 à 2006
- Production de Séries harmonisées 2003 à 2006
- Activités Radio 2004 à 2006
- Activités des CRPF 2004 à 2006
- Extraits du site et Forum du CIRTEF et catalogue CIRTEF en ligne sur la plate-forme de l'UNESCO

Annexe 3 :

Les propositions des Bureaux d'Antananarivo, de Bruxelles et de Ouagadougou

Annexes 4 :

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/05

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/06

Annexe 5 :

Le programme d'action, le budget pour l'exercice biennal et l'échelle des cotisations

SÉANCE D'OUVERTURE DE LA XV^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE

En présence de :

Monsieur Joseph KAHOUN, Ministre de l'information, représentant son Excellence Monsieur le Premier Ministre, chef du gouvernement, parrain de la XV^e Conférence générale du CIRTEF ;

Madame Odile BONKOUNGOU, Ministre de l'enseignement de base et de l'alphabétisation ;

Madame Aline KOALA, Ministre de la culture, des arts et du tourisme ;

Monsieur Jérôme BOUGOUMA, Ministre du travail et de la sécurité sociale ;

Monsieur Justin KOUTABA, Ministre de la jeunesse et de l'emploi ;

Monsieur Clément Pegdwendé SAWADOGO, Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation ;

Monsieur Tiémoko KONATE, Ministre des ressources animales ;

Monsieur Joachim TANKOANO, Ministre des postes et des technologies de l'information et de la communication.

Allocution de bienvenue de Monsieur Marcel Toé

Directeur général de la RTB,

Coordonnateur de la Conférence générale.

Monsieur le Ministre de l'Information, représentant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef de Gouvernement et Parrain de la Conférence générale,

Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Communication,

Mesdames et Messieurs le Membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Monsieur le Président du CIRTEF,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux des organismes membres du CIRTEF,

Madame et Messieurs les Secrétaires généraux du CIRTEF, de la CTF et des RFP,

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Distingués invités en vos rangs, grades et fonctions respectifs,

L'honneur me revient de vous souhaiter la bienvenue au Burkina Faso, pays d'accueil et de traditions, pays de culture par excellence dont la capitale abrite le siège du FESPACO et celui du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO).

Mesdames, Messieurs, Chers invités,

Le fait que la RTB ait accepté d'être la chaîne hôte de la XVe Conférence générale du Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française (CIRTEF) ne relève pas du hasard.

En effet, la RTB et le CIRTEF ont tissé des liens d'un partenariat de plus en plus fructueux voici déjà quelques décennies.

Ainsi que vous le savez, le CIRTEF constitue pour les chaînes de télévision et de radiodiffusion du Nord et su Sud en général et singulièrement pour la RTB, un levier important en matière de soutien à la production audiovisuelle grâce aux centres de production que notre institution commune a pu installer à Yaoundé, Cotonou et Niamey en vue de permettre à nos télévisions et radios de produire plus dans un environnement audiovisuel désormais concurrentiel.

Grâce à ce soutien constant à la production, je pense notamment aux séries harmonisées, le CIRTEF contribue efficacement à l'alimentation et au renforcement de nos grilles de programmes au Nord comme au Sud, permettant ainsi à des millions de téléspectateurs et d'auditeurs de partager des valeurs inhérentes à leur diversité culturelle, leurs modes de vie, leurs sensibilités, leurs opinions, leurs émotions, leurs préoccupations, leurs projets, etc.

C'est ainsi que chaque jour, nos télévisions et radios, malgré la modicité des budgets de production et de programmes, nonobstant leur déficit technologique, participent progressivement à faire de ceux qui nous suivent et qui nous écoutent des citoyens du monde.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

La production audiovisuelle pour être efficace, doit être animée par des équipes de production dotées de savoirs, de connaissances non tributaires des déséquilibres technologiques.

C'est pourquoi, chaque année, le CIRTEF réunit lors du SÉFOR des spécialistes de l'audiovisuel du Nord et du Sud pour des sessions de formation multisectorielles qui sont des occasions de partage de leurs expériences professionnelles mais surtout de mise à jour des connaissances face aux défis technologiques auxquels ils sont confrontés.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Si ces défis technologiques concernent l'ensemble de la chaîne de production, ils se posent avec plus d'acuité à un secteur à la fois stratégique et névralgique : celui de la conservation, de la gestion et de l'exploitation de nos patrimoines audiovisuels respectifs.

Fort heureusement, grâce au soutien du CIRTEF, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et de la Fédération Internationale des Archives de Télévision (FIAT), dix chaînes de télévision du Sud dont la RTB, disposent désormais des sites d'expérimentation du projet AIMÉ. Cependant, si ce matériel d'archive constitue un atout majeur pour nos chaînes de radiodiffusion et de télévision dans la perspective de la sauvegarde de nos archives audiovisuelles, les enjeux sont immenses et de nombreux défis restent à relever.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, je voudrais vous inviter à poursuivre la réflexion en ce sens, à fédérer nos énergies afin que, grâce à cette synergie internationale qui se dessine en faveur des archives audiovisuelles, nos productions se transforment en une documentation au profit des professionnels des médias et du grand public.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier le CIRTEF et ses partenaires pour leur constante présence à nos côtés.

Je vous remercie

Allocution de Monsieur Paul-Charlemagne Coffie

Responsable de projets à la Direction du cinéma et des médias,
Représentant Monsieur Clément Duhaime, administrateur de l'OIF

Monsieur le Ministre de l'Information, représentant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef de Gouvernement et Parrain de la Conférence générale,

Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Communication,

Mesdames et Messieurs le Membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Nationale pour la Francophonie au Burkina,

Monsieur le Président du CIRTEF,

Monsieur le Directeur Général de la Radio Télévision du Burkina,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux des organismes membres du CIRTEF,

Madame et Messieurs les Secrétaires généraux du CIRTEF, de la CTF et des RFP,

Chers collègues, Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

L'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, Monsieur Clément DUHAIME, m'a chargé de vous exprimer ses regrets de ne pouvoir être présent à cette séance solennelle d'ouverture de la 15^{ème} Conférence Générale du CIRTEF à Ouagadougou et de vous assurer de l'attention constante que notre organisation attache aux travaux de cet important rendez-vous des hauts responsables de la radio et de la télévision publique, issu de la quasi-totalité des pays qui ont adhéré à l'idéal francophone.

C'est donc pour moi un grand honneur, mais aussi un réel plaisir de représenter l'Organisation internationale de la Francophonie, en ma qualité de Responsable de Projets coopération en charge du Secteur de la Télévision.

Avant de poursuivre mon propos, permettez-moi de vous présenter, en quelques mots l'institution que je représente.

L'Organisation est aujourd'hui administrée par M. Clément DUHAIME depuis janvier 2006 et présidée par Son Excellence le Président Abdou DIOUF depuis janvier 2002, en qualité de Secrétaire général de la Francophonie. Elle compte à ce jour **55 États et gouvernements membres, et 13 pays observateurs**, répartis sur les cinq continents et qui ont en partage une langue commune : le Français.

Les actions de l'Organisation Internationale de la Francophonie s'articulent autour de quatre missions principales :

1. Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
2. Promouvoir la Paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
3. Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
4. Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

En matière d'audiovisuel, l'OIF se place dans la perspective du développement durable et de la consolidation d'une « **filière Image** ».

Ainsi les actions visent à améliorer l'organisation de la production audiovisuelle afin de doter les professionnels des capacités à se poser en interlocuteurs crédibles auprès des pouvoirs publiques, financiers ou techniques, à accroître le volume de la production, à en améliorer la promotion et la mise en marché, et enfin à en développer l'exploitation.

Depuis la création du CIRTEF en 1977, l'OIF a développé avec son Secrétariat général un partenariat fécond dans divers domaines dont :

- L'organisation de séminaires de formation ;
- L'organisation d'une « Banque de programmes de télévision » ;
- Des réunions régulières de concertation avec les directeurs de programmes des télévisions publiques, notamment dans le cadre du SÉFOR dont nous participons à l'organisation;
- La coresponsabilité du Fonds Francophone de production audiovisuelle du Sud institué, depuis 1988 ;
- Des stands communs lors de certains marchés du secteur de l'audiovisuel tels que le MIP-TV à Cannes et le MICA qui se tient pendant le FESPACO à Ouagadougou ;
- La numérisation et la sauvegarde du patrimoine audiovisuelle francophone du Sud, grâce au logiciel AIMÉ (Archivage Intelligent Multimédia Économique).

A ce jour, ce sont dix organismes de télévisions publiques francophones du Sud qui ont été équipés et leurs responsables d'archives formés au maniement de ce dispositif de numérisation et d'archivage. (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Sénégal).

A l'horizon 2009, ce sont quinze autres organismes de télévisions qui auront été équipés, soit en moyenne cinq par an.

Je profite de cette tribune pour lancer un appel solennel, à cet auguste assemblé composé de techniciens et des plus hauts responsables des organismes de radio et de télévision de nos pays, afin que notre patrimoine commun soit sauvé.

Comme vous le savez, l'UNESCO a décrété, en 2006, en accord avec la Fédération internationale des archives de Télévision (FIAT), que la date du 27 octobre soit désormais consacrée « **Journée mondiale du patrimoine audiovisuelle** »

Il s'agit pour chaque pays, pour chaque organisme de prendre conscience que le patrimoine audiovisuel dans le monde est en danger et qu'il y a lieu de dégager des moyens, aussi modestes soit-ils, pour accompagner l'effort fait par les partenaires institutionnels et les structures privées du Nord.

S'agissant du SÉFOR, nous pouvons dire que c'est l'une des plus importantes manifestations de l'audiovisuel francophone, organisé par le CIRTEF et l'OIF avec la participation d'autres organismes membres.

Cette année, c'est au Maroc que nous allons nous retrouver pour poursuivre nos réflexions.

Pour sa part l'OIF souhaite que cette prochaine rencontre soit une occasion où les représentants des organes de Radio et Télévision viennent avec des propositions de solutions en vue de résoudre des problèmes déjà recensés par les uns et les autres. Nous devons faire **l'effort de parler enfin de ce qui marche** dans chacune de nos télévisions : nos grilles de programmes, nos productions propres, nos coproductions avec le secteur privé et enfin nos échanges avec les télévisions partenaire du Sud.

S'agissant du Fonds francophone de production audiovisuel du Sud, l'OIF souhaite réformer le mécanisme d'accompagnement financier créé en 1988 et qui a permis à ce jour, à près deux mille œuvres de cinéma et de télévision de voir le jour.

Cette nécessaire réforme résulte des difficultés financières que rencontre notre organisation depuis 2006. Aussi, nous sommes passé de trois sessions annuelles d'appel à propositions à deux, à compter de cette année, avec un budget de deux millions d'euros par an, repartis à part égale entre le cinéma et la Télévision. De ce point de vue, Nous attendons de notre partenaire le CIRTEF, des propositions concrètes pour mieux prendre en contre les productions et les copermutations de nos télévisions nationales et privées.

Excellence Monsieur le Représentant du Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les représentants des organismes de radio et de télévision ;

Honorables invités,

Chers participants,

Soyez assurés que les débats qui auront lieu durant ces deux jours et les décisions qui en découleront pour les années à venir, sont très attendues par les plus hautes autorités de la Francophonie.

C'est au nom du Secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence le Président Abdou DIOUF, de l'Administrateur de l'OIF, Monsieur Clément DUHAIME que je voudrais remercier les autorités au Burkina Faso pour le chaleureux accueil qui a été réservé à chacun de nous,

Nos remerciements vont également au Secrétaire général du CIRTEF et à son équipe pour toutes les dispositions prises pour notre séjour, et nous n'oublions pas le Comité national d'accueil pour toute sa disponibilité.

Bon travaux à tous les participants.

Vive la XV^e Conférence générale du CIRTEF

Je vous remercie pour votre patiente attention.

Allocution de Monsieur Claude Plante

Directeur général à la Direction générale des régions, des partenariats,
des affaires institutionnelles et des ventes de Télé-Québec,

Président du CIRTEF

Monsieur le Ministre de l'Information, représentant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef de Gouvernement et Parrain de la Conférence générale,

Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Communication ;

Mesdames et Messieurs le Membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;

Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Nationale pour la Francophonie au Burkina ;

Monsieur le Représentant de l'OIF ;

Monsieur le Directeur Général de la Radio Télévision du Burkina ;

Mesdames et Messieurs les Présidents Directeurs généraux des organismes membres du CIRTEF ;

Madame et Messieurs les Secrétaire généraux du CIRTEF, de la CTF et des RFP ;

Chers collègues, Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs.

On comprendra que je veuille tout d'abord remercier Monsieur Joseph Kahoun, Ministre de l'Information, d'avoir accepté la Présidence de nos assises et d'être des nôtres ce matin. Après la très belle soirée que vous nous avez aussi offerte hier soir, Monsieur le Ministre, nous sommes décidément très choyés. Et je suis certain que je parle ici au nom de tous mes collègues

Je vous prierais par ailleurs, Monsieur le Ministre, de bien vouloir dire à Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, toute notre reconnaissance pour son parrainage de notre XV^e Conférence générale. Nous y voyons une marque d'estime pour le Conseil International des Radios Télévisions d'Expression Française et cela nous incite à poursuivre le travail que nous y effectuons.

Enfin, je veux vous remercier, Monsieur le Ministre, ainsi que vos collaboratrices et collaborateurs du ministère et de la RTB pour l'accueil que vous nous avez réservé depuis

Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention de tracer ici un bilan de l'action du CIRTEF depuis sa dernière Conférence générale tenue à Montréal les 22 et 23 avril 2005.

D'une part, et vous le savez, je n'en suis le témoin que depuis quelques six mois. D'autre part, il est prévu à l'ordre du jour de nos travaux que notre Secrétaire général nous présente son rapport d'activités du plan d'action 2005-2006 décidé lors de cette Conférence de Montréal. Quiconque a pris connaissance de ce rapport que le Secrétaire nous a déjà fait parvenir conviendra que je ne pourrais rien y ajouter.

Ou alors, peut-être, si je rappelle avec quelque nostalgie les moments merveilleux que nous avons vécus ensemble lors de notre séminaire annuel de formation, ou SÉFOR, tenu en décembre dernier à Nouakchott.

Je vais plutôt profiter de l'occasion pour nous rappeler les raisons de notre regroupement et de notre action. Il me semble que cette XV^e Conférence bisannuelle se prête à un tel exercice de mémoire. Peut-être aussi, que les distingués invités qui se sont joints à nous pour cette séance inaugurale trouveront-ils intérêt à mieux nous connaître.

Deux motifs principaux et par ailleurs directement associés, ont présidé à la naissance du CIRTEF il y aura bientôt 30 ans :

d'abord une nette volonté des radios et télévisions d'expression française de s'associer pour soutenir la francophonie, la diversité culturelle dirions-nous aujourd'hui;

puis, afin de réussir au mieux cette mission, une même volonté de ces radios et télévisions, du Nord comme du Sud, à travailler ensemble à leur développement, dans un esprit de solidarité.

Aujourd'hui encore, ces raisons demeurent pertinentes. Certes, la récente *Convention internationale sur la diversité culturelle* qui permet que la production et la distribution de biens culturels puissent échapper aux seules lois du marché et profiter d'une certaine protection dans le cadre de politiques culturelles nationales, est un gain important dans le contexte actuel de la mondialisation. Toutefois, elle ne garantit pas pour autant cette production culturelle ni davantage sa diffusion.

La simple vigilance ne suffira pas à nous assurer un environnement culturel diversifié et il n'est nullement ringard d'en appeler à un regain de militantisme.

D'autre part, le développement constant de l'audiovisuel, des différentes plateformes de diffusion, du net, milite pour une coopération encore plus grande du Nord et du Sud. Notre Conférence devrait nous permettre de définir encore mieux ces champs de coopération et de préciser nos besoins respectifs notamment en formation pour encore mieux réussir notre prochain SÉFOR.

Les défis que nous avons à relever comme diffuseurs nationaux ou comme organisation associative peuvent faire peur. Toutefois, notre solidarité et cette appartenance à la francophonie peuvent et doivent constituer un atout. Un tel partage favorisera un espace culturel commun plus important et un lieu de diffusion plus grand.

Encore hier soir, monsieur le Ministre et moi avons été à même de le constater, cette francophonie est définitivement une occasion de partage. Nous nous rencontrions pour la première fois. Très rapidement toutefois, nous avons réalisé que nous partagions beaucoup de préoccupations et de rêves. Chose certaine, nous refusions tous les deux l'uniformité qui ne peut être qu'appauvrissement culturel. Puis, nous avons découvert que nous connaissons plusieurs mêmes personnes et avions même aussi des amis communs. Avant de nous quitter, nous avons conclu que même si nous vivions à plusieurs milliers de kilomètres de distance, sûrement que le Burkina Faso et le Québec avaient une frontière commune et que celle-ci était de plus perméable.

Merci et bonne journée à toutes et à tous.

Discours d'ouverture officielle de Monsieur Joseph Kahoun

Ministre de l'Information,

Représentant S.E.M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et
parrain de la XV^e Conférence générale

Messieurs les Présidents d'institutions ;

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement ;

Messieurs les représentants du corps diplomatique ;

Messieurs les représentants des organisations internationales ;

Monsieur le Représentant de l'OIF ;

Monsieur le Président du CIRTEF ;

Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF ;

Mesdames, Messieurs les Directeurs généraux des organismes de radios et ou de télévisions membres du CIRTEF et leurs représentants ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Je voudrais, au nom de Son excellence Monsieur le Premier Ministre, parrain des travaux de cette XV^e Conférence générale du Conseil international des Radios-Télévisions d'Expression Française, vous traduire la joie que le Gouvernement et le peuple burkinabè ressentent en vous accueillant ici à Ouagadougou, et vous en remercier sincèrement pour ce choix.

Le Burkina Faso, faut-il le rappeler, a compris très tôt, à l'orée des indépendances que la radio et la télévision pouvaient être d'importants outils de promotion sociale, économique et politique.

Cette conviction s'est traduite sur le terrain par la mise en ondes des émissions de la Radio nationale dès 1959, et celles de la Télévision en 1963, et plus tard les émissions de la Radio rurale en 1969 privilégiant les langues nationales et ciblant les activités ayant trait au monde rural. Ces choix traduisaient une volonté politique affichée, d'exploiter le fabuleux potentiel de l'audiovisuel pour soutenir le pays dans sa quête de développement. Et aujourd'hui plus que jamais cette volonté politique du Gouvernement existe. Il n'y a qu'à regarder aujourd'hui le paysage radiophonique et télévisuel burkinabè pour s'en convaincre.

C'est vous dire, Mesdames et Messieurs les responsables des radiodiffusions et de télévisions francophones que vous vous réunissez dans un pays où nous n'avons aucun doute quant à l'utilité de votre raison d'être, aucun doute quant à l'importance de l'existence d'une organisation comme le CIRTEF.

Vous appartenez à des horizons culturels variés, et à des niveaux de développement tout aussi variés ; mais il me semble que loin d'être un handicap, cela devrait être au contraire un facteur d'enrichissement mutuel.

Mesdames, Messieurs,

L'enrichissement c'est l'avantage que nous pouvons tirer de nos différences, de nos expériences, mais à la condition que nous sachions cultiver la solidarité. Et pour moi, la solidarité, ce n'est pas une main tendue qui attend qu'on y jette dédaigneusement le surplus. La solidarité c'est un regard critique sur les gestes de l'autre, dans le but d'aider à leur amélioration. La solidarité, c'est une oreille attentive à la parole de l'autre pour en tirer le meilleur ou en prendre ce qui est bon.

Aussi dans l'accomplissement de vos missions, vous ne devez pas perdre de vue, le fait que compte tenu de vos différents niveaux de développement, seule la solidarité permettra à chacun de vous, de dire sa présence au monde, et de jouer, fut-ce avec sa fragilité la partition qui doit être la sienne et sans laquelle, la symphonie serait forcément inachevée, et donc désagréable.

Il est évident que si les radios et télévisions cultivent déjà la solidarité en leur sein, il s'en suivra un effet d'entraînement positif sur des pays auxquelles elles appartiennent et même au-delà.

C'est ainsi que progressivement et de mieux en mieux, vous vous mettrez à l'abri de la communication des sourds-muets qui se fait avec des cailloux quand ils sont distants les uns des autres comme le dit un proverbe de chez nous, car ne pouvant se comprendre à cause de la distance, ils interprètent leurs signes comme des menaces et se comportent par voie de conséquence en ennemis.

Comment faire pour profiter de ce formidable don de l'espèce humaine que constitue l'usage du verbe pour échapper au sort des sourds muets ? Assurément, il nous faut mieux communiquer. Et les moyens que nous avons à notre disposition le permettent. Il nous appartient de les exploiter judicieusement.

Mieux communiquer, c'est avoir la capacité de se mettre à l'écoute de l'autre et d'accepter sa réaction, quelque soit la qualité du message qu'on a soi-même livré. Et je crois que c'est à l'apprentissage de cela que vous vous êtes conviés au sein du CIRTEF.

Mesdames et Messieurs,

Point n'est besoin de rappeler que les organes de radios et de télévisions membres du CIRTEF constituent un outil précieux. Je ne doute pas qu'ils sauront œuvrer chaque jour à la consolidation de leur position pour mieux offrir en partage au reste du monde :

- les réalités des populations parmi lesquelles elles existent ;
- les savoirs et les savoirs faire des hommes et des femmes de leur environnement immédiat ;
- les spécificités culturelles, les expériences réussies dans les combats quotidiens des citoyens de leur environnement.

C'est pourquoi, je voudrais vous exhorter à continuer à favoriser l'échange de programmes. J'en appelle particulièrement à notre instrument commun qu'est TV5MONDE, afin qu'elle diffuse sans complexe à travers le monde, les réalités de notre espace dans sa globalité. Je ne suis pas sûr que les Burkinabè éprouveront un ennui mortel à regarder un documentaire sur des hommes et des femmes qui se battent pour améliorer leur existence, que ce soit au Viêt Nam ou dans la Cordillère des Andes. Je ne suis pas sûr que des Japonais n'éprouveront pas un plaisir à découvrir le processus de fabrication du fromage à base de lait de chameau chez les Mauraniens.

Je suis sûr que des peuples vivant de l'agriculture sur des contrées lointaines dans des conditions similaires regarderaient avec émerveillement l'expérience du zaï dans le Yatenga.

Dans tous les cas, c'est à force d'écouter une musique qu'on finit par la comprendre et à l'aimer.

Mesdames, Messieurs les membres statutaires du CIRTEF,

Je ne vous apprends rien en affirmant que communiquer c'est avant tout construire, entretenir et nourrir une relation humaine. En effet, au bout des réseaux et des satellites, il y a un public, des citoyens fait d'hommes et de femmes, producteurs d'une culture et de civilisations à promouvoir.

Les attentes de ces hommes et de ces femmes sont nombreuses et variées ; mais je suis persuadé que vous avez les armes pour les satisfaire tous, pour peu que vous preniez la peine de les écouter.

Sur ce, je souhaite plein succès à la XV^e Conférence générale du CIRTEF, dont je déclare officiellement ouverts, les travaux.

Je vous remercie.

TRAVAUX DE LA XV^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Avant le démarrage effectif des travaux, le Président du CIRTEF a fait observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur René SCHENKER qui fut Directeur de la TSR (Suisse) de 1958 à 1973, puis Directeur Général de la RTSR.

Il fut le Secrétaire général du CIRTEF de 1986 à 1991.

Message de soutien au CIRTEF par Madame Françoise Dost

Secrétaire générale des Radios Francophones Publiques (RFP)

C'est avec beaucoup de plaisir que je viens vous dire quelques mots des liens qui unissent les RFP au CIRTEF.

Les RFP, les Radios Francophones Publiques, forment une association qui regroupe, depuis plus de 50 ans, Radio France, Radio-Canada, la RTBF (en Belgique) et la Radio Suisse Romande.

Ce sont 21 chaînes ou réseaux de radio qui réussissent à travailler ensemble, à mutualiser leurs moyens sur des évènements ponctuels, à échanger des émissions ou - chaque jour - des éléments d'actualité, à monter des coproductions régulières, hebdomadaires ou des séries plus ponctuelles...

Et j'ajouterais que parmi leurs objectifs, elles veulent aussi promouvoir les talents artistiques et les créateurs d'un pays à l'autre...

Au-delà de tout ce travail de création, l'environnement audiovisuel et les multiples et rapides évolutions technologiques ont incité les 4 sociétés membres des RFP à échanger aussi, entre eux, sur leurs stratégies respectives et à développer des options stratégiques communes.

Dans leurs nouveaux « *plan de fonctionnement* » et « *cadre stratégique* » on peut lire à plusieurs reprises que les organismes membres des RFP souhaitent développer leurs relations avec les autres radios publiques, notamment francophones, qu'elles souhaitent mettre à disposition des organismes « *partenaires* », du savoir-faire et des capacités de travail, et ne demandent qu'à augmenter leur présence et leur engagement aux côtés du CIRTEF.

Cet engagement s'est tout particulièrement traduit jusqu'ici par la signature de plusieurs « *jumelages* » d'où sont nées de nombreuses séries radiophoniques : le premier d'entre eux a réuni Chicoutimi au Canada, Périgueux en France et Ouagadougou - et je le cite volontiers depuis 5 ans comme modèle tant « la parole des femmes » de ces 3 pays y a pris une belle place...

Les séries produites au sein des différents jumelages avec des radios membres du CIRTEF ont toutes été diffusées sur les 2 ou 3 pays jumelés, bien sûr, et cette politique de jumelage ou de « *formation-action* » a encore de beaux jours devant elle...

Elle sera donc poursuivie, même si aujourd’hui un projet peut-être plus souple est en gestation... Un projet permettant à toutes les radios qui le souhaitent de participer au Nord comme au Sud, dont je ne parlerai pas plus aujourd’hui mais qui permettrait peut-être une synergie de communication, un rapprochement des 2 médias radio et télévision... sur une même thématique, sur de mêmes valeurs... A suivre donc...

Pour l’instant nous avons souhaité, de part et d’autre, renouveler - pour 3 ans - l’accord de coopération entre le CIRTEF et les RFP (le premier accord avait été signé en 2002).

Un accord où il est question notamment de formations professionnelles et surtout de projets de productions, de jumelages et « ententes radiophoniques », de communication, de visibilité et de recherche de matériel audiovisuel...

Pour terminer, je voudrais vous citer un magnifique exemple dont l’intérêt, l’ampleur et le succès ont dépassé tout ce qui avait été mis sur pied jusque là en terme de coopération radiophonique entre nous tous.

L’idée est née dans une commission programmes des RFP, qui faisait état de rencontres très positives avec l’ORTM au Mali, lors d’une expérience de radio temporaire au SÉFOR du CIRTEF...

Et du 11 au 17 décembre dernier, la chaîne **Couleurs 3** (la chaîne « jeunes » de la Radio Suisse Romande) et la **Chaîne 2** de l’ORTM se sont unies pour offrir à leurs auditeurs une semaine complète d’antenne commune, en direct de Bamako, diffusée en Suisse et au Mali.

Souhaitons que d’autres radios, du Nord et du Sud, aient à nouveau autant d’énergie et d’enthousiasme qu’en ont eu les responsables de ces deux antennes et leurs équipes, suisses et maliennes, pour mener à bien, malgré toutes les difficultés que vous pouvez imaginer, une telle aventure...

De notre côté, cher Guila, et avec votre appui à tous, je sais que nous ferons ce qu’il faut pour renforcer encore les liens qui unissent nos deux organismes...

Je vous remercie de votre attention soutenue... et grand merci à tous nos amis burkinabè pour la qualité et la chaleur de leur accueil.

Message de soutien au CIRTEF par Monsieur Alain Gerlache
Secrétaire général de la Communauté des Télévisions Francophones
(CTF)

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Au moment où je succède à notre ami François FERRUS au Secrétariat général de la CTF, c'est un honneur et un vrai plaisir pour moi de vous apporter le salut fraternel des membres de la Communauté des Télévisions Francophones. Comme vous tous, nous sommes attentifs à nos missions et à la manière de les inscrire dans un monde globalisé.

Notre Communauté a 3 objectifs majeurs qui correspondent à trois défis cruciaux:

D'abord : l'innovation.

Le monde de la Télévision subit des changements profonds et surtout rapides. Ces bouleversements sont déstabilisants, voire menaçants. Mais nous considérons qu'ils constituent aussi une opportunité pour les médias publics si nous sommes capables, au-delà des révolutions technologiques, d'affirmer nos priorités : des contenus de qualité et des formes nouvelles qui répondent à ce que le public attend de nous.

Deuxième objectif : l'affirmation de notre caractère public et francophone.

Face aux médias privés de plus en plus internationalisés, et qui privilégient la diffusion de produits majoritairement américains (et même si leur qualité est réelle, là n'est pas la question), les médias publics francophones sont un rempart de la diversité culturelle et de nos communautés nationales. Notre ambition, c'est d'affirmer sereinement notre identité et nos valeurs, sans agressivité et sans complexe.

Troisième pilier de notre action : les solidarités

Ces solidarités, nous les vivons aujourd'hui à tous les niveaux : les programmes, les grilles, les études, le multimédia. Mais aussi, demain, le développement stratégique, l'optimisation de nos structures, le maintien de notre sécurité d'approvisionnement en programmes.

Ces solidarités, nous les inscrivons aussi dans leur dimension Nord-Sud. C'est un engagement que nous voulons concrétiser dans le cadre du CIRTEF qui en est l'instrument le plus approprié. Le symbole de ce partenariat multiforme, c'est le Prix CTF-CIRTEF qui récompense un jeune réalisateur du Sud.

Voilà pourquoi la CTF est un partenaire confiant du CIRTEF, attentif à ses demandes et désireux de s'y impliquer.

Enfin, à titre personnel, permettez-moi d'ajouter que l'excellente collaboration et les liens amicaux que j'entretiens avec votre Secrétaire-général, Guila Thiam, est un élément de plus qui conforte notre coopération.

Je vous souhaite à tous une fructueuse Conférence générale.

CG/Ouagadougou/2007/1

Adoption du projet d'ordre du jour

| | | |
|-----|--|------------------------|
| 1/ | Adoption du projet d'ordre du jour | CG/Ouagadougou/2007/1 |
| 2/ | Adoption des Actes de la XIV ^e Conférence générale | CG/Ouagadougou/2007/2 |
| 3/ | Désignation du rapporteur général de la Conférence | CG/Ouagadougou/2007/3 |
| 4/ | Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions | CG/Ouagadougou/2007/4 |
| 5/ | Discours bilan du Président du CIRTEF - Présentation lors de l'ouverture protocolaire | CG/Ouagadougou/2007/5 |
| 6/ | Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation | CG/Ouagadougou/2007/6 |
| 7/ | Étude et approbation des propositions du Bureau | CG/Ouagadougou/2007/7 |
| 8/ | Étude et approbation des derniers états financiers certifiés | CG/Ouagadougou/2007/8 |
| 9/ | Établissement du programme d'action, du budget pour l'exercice biennal et de l'échelle des cotisations | CG/Ouagadougou/2007/9 |
| 10/ | Choix du Président, des représentants du Bureau et des Commission | CG/Ouagadougou/2007/10 |
| 11/ | Choix du Secrétaire général | CG/Ouagadougou/2007/11 |
| 12/ | Nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant | CG/Ouagadougou/2007/12 |
| 13/ | Approbation du procès verbal des décisions de la Conférence générale | CG/Ouagadougou/2007/13 |
| 14/ | Date et lieu de la XVI ^e Conférence générale | |

La XV^e Conférence générale adopte l'ordre du jour.

CG/Ouagadougou/2007/2

Adoption des actes de la XIV^e Conférence générale

COMMENTAIRES

Les actes de la XIV^e Conférence Générale ont été adressés à tous les organismes en date du 23 mai 2005 réf. GT/lv/2005.0368.

Depuis, aucun commentaire ou correction n'a été adressé au Secrétariat général.

Quelques exemplaires sont disponibles pendant les travaux de la Conférence.

Les organismes membres peuvent faire leurs remarques au Secrétariat général dans les deux mois qui suivent la Conférence Générale.

La XVe Conférence générale adopte les actes de la XIV^e Conférence générale qui s'est tenue les 22 et 23 avril 2005 à Montréal (Québec- Canada)

CG/Ouagadougou/2007/3

Désignation du rapporteur général de la Conférence

COMMENTAIRES

Chaque Conférence générale désigne en son sein, un rapporteur général issu de la délégation de l'organisme hôte qui, en fin de travaux, soumet, pour approbation, les procès-verbaux des décisions.

Il sera bien entendu assisté par le Secrétaire général pour préparer son rapport.

PROPOSITION

Monsieur Marcel TOÉ, coordonnateur général de la Conférence propose Monsieur Zanga Issoufou OUATTARA comme rapporteur général, assisté de Monsieur Justin TIONO du Conseil supérieur de la communication et de Monsieur Ronald THEUNEN du CIRTEF.

La conférence générale adopte à l'unanimité cette proposition.

CG/Ouagadougou/2007/4

Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions

VOIR ANNEXE 1

COMMENTAIRES

Le Bureau de Direction de Antananarivo (avril 2006) a adopté la proposition suivante du comité *ad hoc* et demande à la Conférence générale d'en faire de même :

« *Compte tenu de son statut de chaîne internationale privée émettant partiellement des programmes en français, le Bureau demande à la Conférence générale d'accepter la candidature d'Alsumaria TV en tant que membre associé.* »

PROPOSITION

Le Secrétaire général indique que les cotisations pour 2006 et 2007 ont été versées.

Le Bureau a proposé à la Conférence générale d'accepter la candidature à titre de membre associé de la Télévision Alsumaria du Liban.

Aucun commentaire ni observation n'ayant été enregistrés, la Conférence générale admet la Télévision Alsumaria comme membre associé du CIRTEF.

CG/Ouagadougou/2007/5

Discours bilan du Président du CIRTEF

Présenté lors de la cérémonie d'ouverture, le discours bilan de Monsieur Claude PLANTE, Président, est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation

VOIR ANNEXE 2:

Rapport d'activités du Secrétaire général

- *Présentation*
- *Document 1 : COMPTE RENDU PLAN D'ACTION 2005-2006*
- *Document 2 : PROJET DE BILAN DU CIRTEF 2003 - 2006*

EXPOSÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général fait lecture du texte de présentation.

INTERVENTIONS DE LA SALLE

Monsieur Pierre COUCHARD, après avoir salué la qualité du rapport présenté par le Secrétaire général, a posé deux questions :

- Où en est-on avec la signature de l'accord de siège entre le gouvernement mauricien et le CIRTEF ?
- Quelles sont les perspectives concernant le centre de Cotonou avec le départ annoncé des deux coopérants belges pour la fin du mois de juin 2007 ?

Monsieur Sidiki N'FA KONATE félicite le Secrétaire général pour la forme de son rapport mais aussi pour la quantité des activités qui ont été réalisées. Il insiste particulièrement sur trois points :

- Il salut les initiatives nouvelles en faveur de la radio, parce que jusque là les actions du CIRTEF étaient trop centrées sur la Télévision. Il faut continuer à valoriser et à promouvoir le média radio.
- Notre survie passe par la valorisation, sauvegarde et promotion de nos archives. Il faut à cet égard trouver des solutions structurantes en coordonnant nos actions dans une vision prospective. Les actions du CIRTEF peuvent être un tremplin, car les pays du Sud ne peuvent pas à eux seuls assurer la sauvegarde de leurs archives.
- Nous avons d'énormes problèmes de maintenance dans le contexte de passage de l'analogique au numérique. Il est important d'acquérir du matériel neuf, mais il faut des hommes et des femmes formés et outillés pour l'entretien de ce matériel.

Monsieur Alain MASSÉ salue le dynamisme du Secrétaire général dans la conduite des activités du CIRTEF. Il souhaite une meilleure visibilité du CIRTEF par l'établissement de passerelles avec des organismes tels que l'UER, l'ASBU, RFI, l'URTNA et la COPAM.

Monsieur Julien AKPAKI souhaite connaître les difficultés auxquelles le Secrétaire général est confronté dans l'exécution de ses missions.

Il demande une évaluation sur l'utilisation du logiciel AIMÉ

A la suite de ces interventions, le Président du CIRTEF donne la parole au Secrétaire général.

Tout d'abord, le Secrétaire général remercie tous les intervenants pour leurs compliments. Il répond ensuite à Monsieur Pierre COUCHARD en précisant que sur l'accord de siège avec le gouvernement mauricien, le parcourt de validation juridique est terminé. Seule la signature de ce document est maintenant attendue comme cela est indiqué dans le rapport de la dernière réunion de Bureau de Bruxelles. Il rappelle que le Centre de Maurice a vocation à couvrir l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien. En ce qui concerne le budget, il précise que seules les dépenses liées aux consommables ont été prévues pour le moment.

Quant à la situation du Centre de Cotonou (Bénin), le Secrétaire général précise que les interventions des coopérants belges se terminent fin juin 2007. Le rapport d'une mission d'évaluation effectuée par l'APEFE a été déposé en décembre 2006. Dès son retour à Bruxelles, le Secrétaire général va prendre contact avec l'APEFE pour organiser une réunion à Cotonou (comité de pilotage).

Le Secrétaire général tient à saluer le travail effectué par les deux coopérants belges durant leurs interventions à Cotonou.

En réponse à Monsieur Sidiki N'FA KONATE, le Secrétaire général fait remarquer qu'il est vrai que les partenaires ont plus en ligne de mire la Télévision et qu'il n'existe pas pour la radio des réseaux de diffusion comme c'est le cas pour la Télévision. Mais il faut saluer les actions en cours avec des partenaires comme RFI, RFO, Radio-Canada et Radio France.

Concernant la sauvegarde des archives, le Secrétaire général a précisé que neuf pays ont été équipés avec le matériel AIMÉ. Des actions de formation ont été menées lors des SÉFOR. Cette politique de formation devra se poursuivre pour améliorer le logiciel qui nécessite des mesures correctives. Il est prévu en ce sens le retour de l'ingénieur qui a installé le système dans les pays concernés, ceci grâce à l'aide du Ministère français des Affaires étrangères, après le travail en cours d'évolution du logiciel et de correction des bogues constatés.

Dans le cas particulier du Burkina, il est bon de savoir que la formation n'a duré que quatre jours sur les dix prévus, qu'un incendie a retardé l'installation du matériel et enfin que l'agent responsable du projet a été nommé à d'autres fonctions en dehors de la RTB.

Concernant la maintenance, il a reconnu l'importance du problème et verra comment le régler avec l'aide de partenaires.

En réponse à Monsieur Alain MASSÉ, le Secrétaire général indique que des passerelles existent déjà. Des collaborations sont déjà amorcées avec la COPEAM et RFI (Ordispace). L'ASBU a par ailleurs pris contact avec le CIRTEF pour mettre en œuvre des actions d'intérêt commun. Quant à l'URTNA, devenue UAR, celle-ci est en phase d'ajustement. Des contacts seront renoués ultérieurement ; ce qui permettra de voir comment se pencher entre autre sur le problème des droits.

Pour répondre à Monsieur Julien APKAKI, le Secrétaire général a identifié des difficultés d'ordre structurel et financier :

Les difficultés structurelles sont liées à la constatation que les produits audiovisuels du CIRTEF sont plutôt utilisés au Sud. Comment faire pour que le Nord s'intéresse également aux productions du Sud ? Il y a donc lieu de trouver des centres d'intérêt commun entre le Nord et le Sud dans la production et la diffusion, en particulier, et dans tous les services offerts par le CIRTEF, en général.

Les difficultés financières concernent le faible niveau de recouvrement des cotisations, essentiellement par les pays du Sud. Le Secrétaire général est donc obligé de développer des initiatives avec des partenaires pour mener à bien les activités. On constate que les partenaires du Nord apportent des moyens qu'il faut valoriser pour connaître le coût de l'exploitation réelle du CIRTEF. Il faut préciser aussi que nos partenaires du Sud prennent régulièrement en charge une partie des frais liés à la production ou à la formation.

Le Président du CIRTEF, à la suite de ces réponses du Secrétaire général, demande s'il y a pas d'autres interventions.

Monsieur Julien APKAKI intervient en saluant la qualité du travail effectué par les deux coopérants belges au Centre de Cotonou, émet le vœu que leurs interventions soient renouvelées et demande à cet effet le soutien de l'APEFE, du CIRTEF et de la RTBF.

Monsieur Marcel TOE souhaite une uniformisation du système de maintenance en s'inspirant du modèle de l'ASECNA (Agence pour la sécurité et la navigation aérienne en Afrique).

Le rapport d'activités du Secrétaire général est adopté à l'unanimité.

Étude et approbation des propositions du bureau

LES PROPOSITIONS DU BUREAU

VOIR ANNEXE 3

Ces propositions sont celles issues des Bureaux de direction d'Antananarivo (1^{er} et 2 avril 2006), de Bruxelles (1^{er} et 2 février 2007) et de Ouagadougou (4 mars 2007).

Le Président reprend les propositions :

a) Bureau d'Antananarivo

- Le point 1 est adopté.
- Le point 2 concerne la création d'un prix radio : le Secrétaire général rappelle que le Bureau a proposé la création d'un Prix radio. Or la Commission radio réunit à Nouakchott à l'issue du SEFOR ne suit pas cette proposition.

Le Président demande l'avis de la Conférence générale sur cette proposition.

INTERVENTIONS DE LA SALLE

Jean Marie ETTER rapporte les réserves émises par la Commission radio :

Un prix suppose un investissement important ;

Il implique également une très bonne visibilité et communication ;

Il existe déjà des prix en radio dont la mise en œuvre s'avère très difficile ;

La commission radio propose plutôt une synergie avec les autres prix existants.

Pierre COUCHARD propose une modification du texte du point 2 comme suit : «*Le bureau propose l'examen de la création d'un prix radio*».

Sidiki N'FA KONATÉ dit ne pas voir ce qui s'oppose à la création d'un Prix radio ; ce qui contribuerait à la valorisation des activités radiophonique du CIRTEF. Il insiste donc pour le maintien de ce prix.

Alain MASSÉ soutient la proposition de Jean Marie ETTER. Il demande de ne pas éparpiller les moyens, mais de les focaliser sur des objectifs précis comme celui de la banque d'échange des programmes. Multiplier les prix conduirait à des difficultés objectives.

Le Président propose que la Conférence générale adopte le texte suivant :

«le Bureau propose que le secrétariat général du CIRTEF examine la faisabilité de la création d'un prix radio, en concertation avec la commission radio ».

Le point 2 ainsi modifié et les points 3, 4 et 5 ne recueillant aucune objection, les propositions du Bureau de direction d'Antananarivo sont adoptées.

b) Bureau de Bruxelles

Point 11 : Actuellement, le Comité ad hoc est constitué de Madame Catherine NOYER et Messieurs Pierre COUCHARD, Marcel TOÉ et Claude PLANTE. Sur proposition de Monsieur François FERRUS, il comptera en plus Monsieur Thomas DEROME, Directeur juridique de France Télévisions.

Le point 11 ainsi modifié et les points 6, 7, 8, 9, 10 et 12 ne recueillant aucune objection, les propositions du Bureau de Direction de Bruxelles sont adoptées.

c) Bureau de Ouagadougou

Les propositions du Bureau de direction de Ouagadougou n'ayant fait l'objet d'aucun amendement, elles sont adoptées.

Les rapports des Bureaux de direction d'Antananarivo, de Bruxelles et de Ouagadougou sont adoptés en tenant compte des décisions ci-dessus sur les propositions.

CG/Ouagadougou/2007/8

Étude et approbation des derniers états financiers certifiés

ÉTUDE ET APPROBATION DES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS CERTIFIÉS

VOIR ANNEXES 4 :

- ◆ *RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31/12/05*
- ◆ *RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31/12/06*

En l'absence de Monsieur Aimé DUFROMONT, Commissaire aux comptes retenu à Bruxelles pour des raisons de santé, c'est Monsieur Pierre COUCHARD qui lit les conclusions des derniers états financiers certifiés au 31 décembre 2005 et 31 décembre 2006.

La Conférence générale adopte à l'unanimité les derniers états financiers certifiés au 31 décembre 2005 et 31 décembre 2006 et donne décharge au Secrétaire général.

CG/Ouagadougou/2007/9

Établissement du programme d'action, le budget pour l'exercice biennal et l'échelle des cotisations

LE PROGRAMME D'ACTION, LE BUDGET POUR L'EXERCICE BIENNAL ET L'ÉCHELLE DES COTISATIONS

VOIR ANNEXE 5

Le Secrétaire général présente les objectifs du plan d'action 2007-2008 et le budget pour l'exercice biennal et l'échelle des cotisations.

INTERVENTIONS DE LA SALLE

Monsieur Alain MASSÉ souhaite une explication en ce qui concerne les cotisations des membres. Il constate que dans les budgets 2007 et 2008, il est prévu un taux de recouvrement des cotisations de 100% alors qu'en 2006, celui-ci n'était que de 70%.

Le Secrétaire général répond que les budgets 2007-2008 sont des prévisions. Pour 2007, les factures ont été envoyées aux membres en début d'année et comptabilisées. D'autre part, depuis le bilan présenté, trois autres membres se sont acquittés de leur contribution. Ce qui augmente encore le taux de recouvrement des cotisations de 2006 par rapport à la situation figée dans le bilan au 31.12.06

Monsieur Alain MASSÉ souhaite également des éclaircissements en ce qui concerne les remises de dettes.

Le Secrétaire général rappelle qu'un dispositif a été mis en place lors de la Conférence générale de Montréal. Ce dispositif d'épurement de dettes continue et ne s'arrête pas à la fin d'un Biennum. Certains pays comme la le Burkina Faso (RTB) et la Mauritanie (TVM) en ont profité après respect des conditions. Des cas particuliers comme pour la Côte d'Ivoire (RTI) et le Liban (Télé-Liban) sont traités en ce sens.

Par rapport aux cotisations, Monsieur Sidiki N'FA KONATÉ intervient en disant que ce qui importe n'est pas le taux de recouvrement mais bien qu'elles sont la preuve de l'attachement de l'organisme au CIRTEF. Il demande que la Conférence donne mandat au Secrétaire général pour que celui-ci rencontre les organismes dans le but d'augmenter le taux de recouvrement.

Monsieur Amadou VAMOULKÉ propose que l'on demande aux organismes les dates de leurs périodes budgétaires. La disparité des statuts des organismes exige que les périodes de sessions budgétaires soient connues du CIRTEF afin de relancer les demandes de cotisations.

Monsieur Marcel TOÉ cite le cas de la RTB qui est actuellement obligée de passer par le Ministère des Finances et le Trésor public pour obtenir le paiement des cotisations. Il n'a plus aucun pouvoir en ce domaine.

Monsieur Julien AKPAKI intervient en affirmant qu'au niveau des services publics, c'est une question de souveraineté. Un gouvernement s'est engagé et devrait s'acquitter de sa dette. Il demande que les Directeurs généraux sensibilisent leurs gouvernements pour qu'ils paient les cotisations. C'est la démarche qui a été entreprise au Bénin et la cotisation devrait être payée incessamment.

Monsieur Mamadou BAL s'étonne de la modicité du budget. Selon lui, il faut demander des efforts aux États membres. Il faut impérativement trouver des financements additionnels. Il suggère de demander aux partenaires de TV5MONDE d'augmenter leurs participations de façon conséquente pour mieux atteindre les objectifs. Ce budget n'est pas à la hauteur du CIRTEF.

Le Président intervient en précisant que le budget présenté ne traduit pas la réalité des investissements. La Commission des Finances de Bruxelles, suite à une suggestion de Madame Suzanne GOUIN, s'est engagée à valoriser toutes les activités du CIRTEF.

Monsieur Pierre COUCHARD, répondant à la remarque de Monsieur Mamadou BAL, pense que cela serait maladroit de faire cette demande à TV5MONDE. D'autre part, il constate que le problème de paiement des cotisations est récurrent. Que faut-il faire avec les « récalcitrants » ? Huit pays n'ont plus payé leurs cotisations depuis dix ans. Les Secrétaire généraux du CIRTEF ont déjà tenté de récupérer les dettes. On ne peut pas exclure les membres qui ne paient pas. Ce serait une erreur fondamentale.

Monsieur Jean MINO intervient en soulignant qu'en matière de valorisation, CFI est l'organe qui transporte les productions du CIRTEF.

Le Secrétaire général précise que les valorisations peuvent apparaître dans un rapport de gestion. Sauf si les prestations des uns et des autres sont enregistrées dans une convention ce qui permettrait de les consigner dans le budget. Quoi qu'il en soit, nous devrions connaître le coût des actions menées.

Le Président souligne que l'on verrait mieux ainsi le prix des actions et cela permettrait de mieux négocier avec les partenaires.

Monsieur Mamadou BAL reste convaincu qu'il faut que l'on produise plus dans le Sud. Nous aurions ainsi de plus grandes fenêtres sur TV5MONDE. Plus de visibilités, plus de productions, plus de formations.

Sur les cotisations, Monsieur Sidiki N'FA KONATÉ fait remarquer que tous les organismes n'ont pas le même mode de gestion. Toutes les associations connaissent des problèmes de cotisation. Il faut avoir une démarche pédagogique et sensibiliser les pays sur la nécessité de payer leurs contributions.

Le Secrétaire général rappelle que nous avons mis en place depuis 2005 un système incitatif avec une approche équitable. Ceux qui paient profitent plus des activités du CIRTEF. Des actions sont menées mais sur 31 pays, 19 ne sont pas en règle. Nous devons mettre l'accent sur le taux de recouvrement des cotisations plutôt que de vouloir augmenter leurs montants. Peut-être devons-nous accélérer le processus. Nous allons reprendre contact avec les Directeurs généraux pour voir quel serait le meilleur système. Je suis d'accord avec la remarque de Monsieur Pierre COUCHARD, exclure un membre en raison d'un non-paiement de cotisation n'est pas dans l'esprit du CIRTEF. Il ne devrait pas y avoir de discrimination seulement sur un aspect financier.

Sans autre remarque, le Président propose l'adoption du programme d'action, du budget pour l'exercice biennal et de l'échelle des cotisations

La XV^e Conférence générale adopte le programme d'action, le budget pour l'exercice biennal et l'échelle des cotisations.

CG/Ouagadougou/2007/10

Choix du Président, des représentants du Bureau et des Commissions

COMMENTAIRES

Le Secrétaire général rappelle que l'article 37 des statuts du CIRTEF prévoit la composition du Bureau de Direction. Il se compose de douze membres auxquels s'ajoutent le représentant de l'organisme-membre qui abrite le siège social du CIRTEF et, par coutume, le Président sortant.

L'article 38 § b) prévoit quant à lui que l'administrateur principal de l'organisme-membre qui détient le poste de Premier Vice-président accède à la présidence.

Bureau de direction

PROPOSITIONS :

PRÉSIDENCE

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BURKINA FASO

1^{ère} VICE -PRÉSIDENCE

RADIO LA VOIX DU VIÊT NAM

VICE -PRÉSIDENCES

TV5 QUÉBEC - CANADA

CAMEROON RADIO TELEVISION

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MEMBRES

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU MALI
OFFICE DE RADIODIFFUSION -TÉLÉVISION DU BENIN
RADIO-TÉLÉVISION DU BURUNDI
MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION
RÉSEAU FRANCE OUTRE MER
TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE
TV5MONDE
TÉLÉ-QUÉBEC
RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

OBSERVATEUR

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

La Conférence générale adopte par acclamations la composition du Bureau de direction.

Commission des Finances

PROPOSITIONS

PRÉSIDENCE

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BURKINA FASO

VICE-PRÉSIDENCE

RADIO LA VOIX DU VIỆT NAM

MEMBRES

RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
OFFICE DE RADIODIFFUSION -TÉLÉVISION DU BÉNIN
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
CANAL FRANCE INTERNATIONAL
MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION
RADIO-TÉLÉVISION NATIONALE DU BURUNDI
OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU MALI
RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION DU SÉNÉGAL
SRG SSR idée suisse
TÉLÉ-QUÉBEC

OBSERVATEUR

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

La Conférence générale adopte la composition de la Commission des Finances.

Commission Radio

PROPOSITIONS

PRÉSIDENCE

RADIO SUISSE ROMANDE

VICE-PRÉSIDENCE

RADIO TÉLÉVISION NATIONALE DU BURUNDI

MEMBRES

RADIO DE MAURITANIE

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION (Maroc)

RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

CAMEROON RADIO TELEVISION

RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION GUINÉENNE

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA RADIO

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION IVOIRIENNE

RÉSEAU FRANCE OUTRE-MER

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

SOCIÉTÉ RADIO-FRANCE

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU MALI

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU NIGER

SEYCHELLES BROADCASTING CORPORATION

ÉTABLISSEMENT DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION TUNISIENNE

RADIO LOMÉ (Togo)

RADIO LA VOIX DU VIÊT NAM

RADIO CONGO (R. Congo)

OBSERVATEURS

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

LES RADIOS FRANCOPHONES PUBLIQUES

La Conférence générale adopte la composition de la Commission Radio.

Commission Télévision

PROPOSITIONS

PRÉSIDENCE

TV5 QUÉBEC CANADA

VICE-PRÉSIDENCE

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION IVOIRIENNE

MEMBRES

OFFICE DE RADIODIFFUSION - TÉLÉVISION DU BENIN

OFFICE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION DE MADAGASCAR

SOREAD 2M (Maroc)

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION (Maroc)

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU MALI

CAMEROON RADIO TELEVISION

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BURKINA FASO

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA TV

FRANCE 3

CANAL FRANCE INTERNATIONAL

RÉSEAU FRANCE OUTRE MER

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION SÉNÉGALAISE

TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

TÉLÉVISION DE MAURITANIE

ARTE

TV5MONDE

OBSERVATEURS

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

COMMUNAUTÉ DES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

La Conférence générale adopte la composition de la Commission Télévision.

Commission Formation

PROPOSITIONS

COPRÉSIDENCE

CANAL FRANCE INTERNATIONAL

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BÉNIN

MEMBRES

RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

ORINFOR (Rwanda)

SOREAD 2M (Maroc)

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION (Maroc)

OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU NIGER

CAMEROON RADIO TELEVISION

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BURKINA FASO

RADIO-TÉLÉVISION NATIONALE DU BURUNDI

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA TV

TÉLÉ QUÉBEC

MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION IVOIRIENNE

FRANCE 3

CANAL FRANCE INTERNATIONAL

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

RADIODIFFUSION TÉLÉVISION SÉNÉGALAISE

TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

RADIO LA VOIX DU VIÊT NAM

OBSERVATEUR

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

La Conférence générale adopte la composition de la Commission Formation.

CG/Ouagadougou/2007/11

Choix du Secrétaire général

Le Président informe la Conférence générale qu'il a reçu une proposition de candidature de la RTS (Sénégal), soutenue par d'autres organismes et concernant le Secrétaire général actuel. Il rappelle que le mandat du Secrétaire général vient à échéance fin août 2007 et qu'il n'a pas reçu d'autres candidatures.

Le Président fait part ensuite de la proposition du Bureau de direction de reconduire le mandat de Monsieur Guila THIAM comme Secrétaire général.

C'est à l'unanimité et par acclamations que la XV^e Conférence générale approuve cette décision et renouvelle le mandat de Monsieur Guila THIAM comme Secrétaire général.

CG/Ouagadougou/2007/12

Nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant

Monsieur Pierre COUCHARD propose, au nom de la RTBF, organisme hôte du CIRTEF, que Monsieur Aimé DUFROMONT (RTBF) soit reconduit dans la fonction de Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant.

La Conférence Générale nomme Monsieur Aimé DUFROMONT Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant.

Adoption du procès-verbal des décisions de la Conférence générale

Le Président donne la parole au Rapporteur général pour qu'il lise les décisions de la Conférence générale.

La Conférence générale approuve ce procès verbal des décisions.

INTERVENTIONS DE LA SALLE

Revenant sur la composition des différentes instances (Bureau, Commissions, ...) Monsieur Mamadou BAL constate que le Comité ad hoc sur les statuts ne compte pas de représentant du Sud et propose sa participation.

Monsieur Sidiki N'FA KONATÉ intervient en proposant que les organismes qui abritent les CRPF soient également associés à ce Comité.

Monsieur Pierre COUCHARD rappelle que ce Comité est chargé d'analyser les statuts du CIRTEF et qu'il n'est pas décisionnaire. Qu'il ne faudrait pas qu'un trop grand nombre de personnes le constitue afin de garder une efficacité dans le travail. Rien n'interdit à chaque organisme-membre de faire parvenir ses remarques au Comité. Enfin, il est bon de rappeler que la procédure prévoit que les résultats des travaux du Comité passent d'abord au Bureau avant d'être proposés à la Conférence générale de 2009.

Monsieur Julien AKPAKI souhaite qu'un représentant des CRPF soit membre du Comité ad hoc.

Suite à cet échange, le Président propose que le Comité ad hoc, outre la participation de Monsieur Thomas DEROME déjà actée, soit élargi à un représentant des CRPF et à Monsieur Mamadou BAL.

La Conférence générale approuve cette proposition.

Date et lieu de la XVI^e Conférence générale

La Radio La Voix du Viêt Nam (VOV) ayant été élue au poste de Premier Vice-président, le Président donne la parole à son représentant Monsieur NGUYEN Van Khiem.

Monsieur NGUYEN Van Khiem réitère son invitation pour la tenue de la prochaine Conférence Générale dans son pays. Il prend comme un honneur l'acceptation de cette invitation par la Conférence Générale et souhaite accueillir tous les participants en 2009 à Hanoï.

Le Président remercie Monsieur NGUYEN Van Khiem, la VOV et le Viêt Nam pour cette invitation.

Le Secrétaire Général en fait de même et propose que les dates précises pour l'organisation de la Conférence générale soient retenues en accord avec la VOV.

Tenue de la prochaine Conférence Générale en 2009 au Viêt Nam.

CLÔTURE DE LA XV^e CONFÉRENCE GÉNÉRALE

LE 6 MARS 2007 à 13H00

Monsieur Claude PLANTE, président, ouvre la séance pour la cérémonie de clôture de la Conférence générale.

Monsieur François FERRUS demande la parole pour délivrer un message d'amitié et d'au revoir car il quittera France Télévisions l'été prochain pour faire valoir ses droits à la retraite.

La salle debout l'ovationne longuement à l'issue de la lecture de son message.

Retenant la parole pour la suite des travaux, le Président remercie le Secrétaire général pour le travail accompli et lui souhaite bonne chance pour son nouveau mandat.

De même, le Président remercie le coordonnateur général Monsieur Marcel TOÉ et ses collaborateurs du Comité d'organisation pour la bonne préparation de la Conférence générale et pour les dispositions prises pour sa réussite.

Il précise qu'une lettre de remerciements sera envoyée, au nom du CIRTEF, à S.E.M. le Premier Ministre, pour son parrainage des travaux de la Conférence générale, et au Ministre de l'Information, pour l'invitation, l'accueil et l'organisation.

Ensuite le Président rend compte à la Conférence générale de la passation de pouvoir pour la présidence du CIRTEF entre Télé-Québec et la RTB (Burkina Faso) actée lors du Bureau de direction, réuni à Ouagadougou le 6 mars 2007 à 11H30. La RTB étant représentée par Messieurs Marcel TOÉ et Hamado OUANGRAOUA.

Le Président souhaite ses meilleurs voeux à Monsieur Marcel TOÉ dans sa nouvelle orientation professionnelle.

Monsieur Pierre COUCHARD demande la parole pour lire un texte de remerciement à l'endroit du Président, Monsieur Claude PLANTE, ceci au nom du Bureau et de la Conférence générale.

Le texte est suivi par les applaudissements nourris de la salle.

Le Président passe la parole à Monsieur Marcel TOÉ pour la lecture de son discours de clôture.

Pour commencer, Monsieur Marcel TOÉ remercie le Président au nom de toute l'équipe qui l'accompagne et lit son discours de clôture de la XV^e Conférence générale du CIRTEF.

Message d'amitié et d'au revoir de Monsieur François Ferrus

Directeur des Relations Internationales de France Télévisions

A l'issue de cette XV^e conférence générale du CIRTEF, je voulais vous adresser un message d'amitié et d'affection et ceci non sans une authentique émotion. En effet, l'été prochain je quitte France Télévisions, l'heure de la retraite légale étant venue.

Vous pouvez imaginer que cet évènement, je ne l'attendais pas avec impatience. En effet on ne quitte pas sans un pincement de cœur une entreprise où j'aurai passé près de quatorze ans de ma vie professionnelle mais qui surtout m'aura permis d'exercer des responsabilités à l'international qui m'ont été confiées par les Présidents successifs de France Télévisions, Xavier Gouyou Beauchamps, Marc Tessier et Patrick de Carolis.

Mais le plus important pour moi aura été mes liens avec les Africains et l'Afrique pour lesquels depuis ma jeunesse j'ai toujours eu empathie et attachement profond. J'aime l'Afrique car elle nous donne une leçon de vie, de créativité comme en atteste le FESPACO ; elle vit dans des conditions difficiles et pourtant elle conserve toujours dignité sourire et joie de vivre ; alors que bien souvent nous, Occidentaux, repus de confort, plus rien ne nous étonne, notre foi en l'avenir est vacillante.

Avant de venir à l'audiovisuel, je voudrais vous livrer quelques réflexions. L'Afrique n'est pas marginalisée, menacée par l'avance incontestable de la mondialisation, ce que les pays d'Afrique veulent tout d'abord, c'est de voir leur dignité restaurée et reconnue. La mondialisation peut constituer une source de progrès avec le développement de l'économie de marché mais elle ne doit en aucun cas être une uniformisation qui ne peut qu'exacerber les tensions identitaires. Face à cette menace d'un modèle hégémonique, les télévisions publiques doivent être une vitrine de la diversité infinie des peuples. Elles doivent offrir l'imaginaire, le rêve, l'inspiration contre le désenchantement. Nous devons nous employer à faire progresser ce dialogue des cultures.

Aussi comment douter de la légitimité du rôle d'un organisme comme le CIRTEF qui réunit des télévisions du Nord et du Sud en favorisant ce dialogue. Les médias doivent être la garde avancée de ce défi qui sera celui du 21^e siècle.

Au cœur de cette remarque, il y a le refus de l'ethnocentrisme, de cette prétention déraisonnable et inacceptable de l'Occident à porter en lui seul le destin de l'humanité.

Ici nous touchons la question de la diversité culturelle chère aux opérateurs audiovisuels et qui constitue l'un des chantiers prioritaires de France Télévisions. Il n'existe pas plus de hiérarchie entre les cultures qu'il n'existe de hiérarchie entre les pays. Cette conviction, celle de l'égale dignité des cultures, je l'ai profondément ancrée en moi-même. Aucun peuple, aucune nation, aucune civilisation n'épuise ni ne résume le genre humain, chaque culture l'enrichit de sa part de beauté et de vérité.

Enfin, si ces quelques mots sont un au revoir à mes activités à France Télévisions, je pense que le chemin de ma vie continuera à emprunter celui de l'Afrique et du combat pour la diversité culturelle.

J'ai beaucoup parlé du Sud mais je voudrais dire également qu'il y a aussi des gens formidables dans les télévisions du Nord, Canada, Suisse, Belgique, qui partagent, je présume, les mêmes convictions que moi.

Message de remerciement adressé au Président par

Monsieur Pierre Couchard

Directeur des Relations Internationales de la RTBF

Monsieur le Président,

Mon cher Claude,

Un petit mot.

Tu ne portes pas bien ton nom.

Car enfin, en à peine six mois tu t'es impliqué corps et âme dans le CIRTEF.

Tu n'as pas arrêté de bouger.

Oh, pas seulement au sens propre, le CIRTEF c'est vrai nous oblige à voyager.

Tu as bougé aussi au sens figuré : dans ta tête, en québécois forcené et fier de l'être.

Au hasard de tes nombreux contacts durant ta courte présidence, tu questionnais, tu interrogeais, tu battais en brèche les idées reçues.

Au vrai, tu bousculais mais toujours, toujours pour améliorer le CIRTEF et son efficacité et la réalisation de ses objectifs.

Mais quand il le faut, tu uses de ta sage autorité, toujours encore, avec une exquise courtoisie.

On l'a vu, et tous ici le reconnaissent, dans la manière dont tu as conduit les travaux de cette XVe Conférence Générale.

Bien sûr, ta présidence fut brève. Mais tu ne l'as pas exercé comme une plante.

Et alors vient à l'esprit ces deux vers de Malherbe :

Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses

L'espace d'un matin.

Oui, mon cher Claude, tu nous as beaucoup apporté et j'en suis sûr tu continueras à le faire.

Merci Claude et, chapeau.

Discours de clôture de Monsieur Marcel Toé

Directeur général de la RTB,
Coordonnateur de la Conférence générale.

Monsieur le Président sortant du CIRTEF,
Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,
Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions partenaires du CIRTEF,
Chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

Au moment où les assises de la XV^e Conférence générale de notre organisation commune s'achèvent, il me plaît de prendre la parole pour remercier l'ensemble des délégations pour leur présence parmi nous à Ouagadougou mais surtout pour leur participation active à nos travaux.

En effet, au regard de la pertinence de vos interventions et de la qualité de nos échanges, il est loisible de penser que la rencontre de Ouagadougou apportera un plus au bon fonctionnement de nos organes ; qui plus que jamais ont besoin de productions de qualité et en quantité pour rendre nos différentes grilles de programmes plus attrayantes au grand bonheur de nos publics.

A cet égard, qu'il me soit permis de féliciter mon ami et frère Monsieur Guila THIAM pour sa brillante reconduction au poste de Secrétaire Général du CIRTEF.

Qu'il me soit permis de leur souhaiter plein succès dans son nouveau mandat et de le féliciter pour la qualité de l'important travail déjà abattu.

Mesdames, Messieurs,

Vous avez lors de cette quinzième Conférence générale du CIRTEF, confié la présidence de notre organisation à Monsieur le Directeur général de la Radiodiffusion Télévision du Burkina qui attend de vous l'accompagnement et le soutien nécessaires à la promotion des activités du CIRTEF et à l'atteinte des objectifs communs assignés à notre institution.

Je voudrais au nom de l'ensemble des travailleurs de la RTB, de mes collaborateurs ainsi qu'en mon nom propre vous remercier sincèrement pour cette double marque de confiance que vous avez manifesté à l'endroit de notre chaîne ; en lui permettant d'organiser cette quinzième Conférence générale du CIRTEF et à l'occasion d'en assurer la présidence.

La RTB pour sa part, ne ménagera aucun effort tant dans la conduite des affaires de l'institution commune que dans la recherche de solutions à l'atteinte de ses objectifs.

Nous voici pratiquement aux termes de nos travaux et comme le dit l'adage, aucune œuvre humaine n'est parfaite. C'est pourquoi, au nom du Comité d'organisation des présentes assises que je salue pour la qualité du travail abattu, je sollicite votre indulgence pour toute imperfection ou faille organisationnelle décelée dans le déroulement de nos travaux

En vous souhaitant bon retour dans vos foyers respectifs, je déclare clos les travaux de la XV^e Conférence générale du Conseil international des radios télévisions d'expression française.

Je vous remercie.

MOTIONS DE REMERCIEMENTS

LISTE DES PARTICIPANTS

Canal France International

| | |
|----------------------|---------------------------|
| M. Jean Mino | Directeur général |
| M. Christian Dauriac | Directeur général adjoint |
| M. Philippe Herpin | Directeur des programmes |

Radio France Internationale

| | |
|------------------------|---|
| M. Jean-Claude Benoist | Secrétaire général |
| M. Jean-Marc Belchi | Adjoint Direction des Affaires internationales |
| Mme Vicky Sommet | Chargée de mission auprès du Secrétaire général |

Réseau France Outre-Mer

| | |
|----------------------|------------------------|
| M. François Guilbeau | Directeur général |
| M. Dominique Fossé | Rédacteur en chef AITV |

ILE MAURICE**Mauritius Broadcasting Corporation**

| | |
|------------------|-------------------|
| M. Bijaye Madhou | Directeur général |
|------------------|-------------------|

MALI**Office de Radiodiffusion Télévision du Mali**

| | |
|-----------------------|-------------------|
| M. Sidiki N'FA Konaté | Directeur général |
|-----------------------|-------------------|

MAROC**Société nationale de Radiodiffusion et de Télévision**

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| M. Abdelouahad Belghiti Alaoui | Chef du Département Coopération |
|--------------------------------|---------------------------------|

SOREAD 2M

| | |
|--------------------|---|
| M. Mohamed Chabaly | Chef de Département Documentation générale et médiathèque |
|--------------------|---|

MAURITANIE**Télévision de Mauritanie**

| | |
|----------------------|--|
| M. Ahmed Salem Deida | Chef Département commercial et marketing |
|----------------------|--|

Radio de Mauritanie

| | |
|---|---|
| M. Mohamed Abdallahi Ould Abdallahi Salem | Directeur de la Formation et du Partenariat |
|---|---|

NIGER**Office de Radiodiffusion Télévision du Niger**

| | |
|------------------------|---------------------------------|
| M. Amadou Harouna Yayé | Directeur général |
| M. Loïc Crespin | Conseiller du Directeur général |
| M. Abdou Salma | Chauffeur |

RWANDA**Orinfor**

| | |
|------------------------------|---|
| M. Charles Bahizi Rubakisibo | Chef de planification, études et programmes |
|------------------------------|---|

SÉNÉGAL

Radiodiffusion Télévision du Sénégal

M. Mamadou Baal Directeur de la Télévision

SUISSE

Télévision Suisse Romande

Mme Catherine Noyer Directrice des Affaires extérieures

Radio Suisse Romande

TCHAD

Télé Tchad

M. Aze Kerte Djamso Directeur de la Télévision

VIỆT NAM

Radio La Voix du Viêt Nam

M. Nguyen Van Khiem Directeur-adjoint de la Coopération internationale

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

TV5MONDE

Représenté par Monsieur Jean Mino (CFI) dûment mandaté

Organisation Internationale de la Francophonie

M. Paul Charlemagne Coffie Responsable de projets à la Direction du cinéma et des médias

Les Radios Francophones Publiques

Mme Françoise Dost Secrétaire générale

Communauté des Télévisions Francophones

M. Alain Gerlache Secrétaire général

ÉQUIPE DE COORDINATION DE LA CONFÉRENCE

BURKINA FASO

| | |
|--------------------------|---|
| M. Hamado Ouangraoua | Secrétaire général du Ministère de l'Information |
| Mme Fatimata Tontorogbo | Direction du Tourisme et de l'Hôtellerie MCAT |
| M. Souleymane Baguian | Direction de l'Administration et des Finances MCAT |
| M. Kloutan Abdoul Samaté | Directeur de la Communication et de la Presse ministérielle |
| Mme Habi Ouattara | Direction de la Communication et de la Presse ministérielle |
| M. Justin Tionon | Chargé de mission au Conseil Supérieur de la Communication |
| Mme Anaélique Minoungou | SP/Conseillers Techniques du Ministre de l'Information |

Radiodiffusion Télévision du Burkina Faso

M. Marcel Toé Directeur général

M. Yacouba Traoré Directeur de la Télévision

| | |
|-----------------------------|---|
| M. Lamoussa Robgo | Directeur de la Radio Nationale |
| M. Constant I. Simporé | Directeur des Centres d'émission |
| M. Gnama Paco Drabo | Direction de la Télévision |
| M. Saïdou Hamed Tapsoba | Directeur des Ressources humaines |
| M. Halidou Nanema | Direction de la Télévision |
| M. Alfred Ouégraogo | |
| M. Alphousséni Bassolet | Directeur de Canal Arc en ciel |
| Mme Angélina Zoma | RTB Radio |
| Mme Zénabou Tarpilga | RTB Radio |
| M. Souleymane Sawadogo | Directeur Commercial et de la Clientèle |
| M. Arsène Evariste Kaboré | |
| M. Prosper Dah | RTB Radio |
| M. Abdoul Karim Simporé | Directeur de l'Administration et des Finances |
| M. Siaka Konaté | AC-RTB |
| M. Justin Nikiema | |
| M. Stanislas Ouédraogo | |
| M. Zanga Issoufou Ouattara | Rédacteur en chef de la Radiodiffusion |
| M. Mahamoudou Belemvire | |
| Mme Edwige Ouédraogo | Direction de la Télévision |
| Mme Martine Kandolo | RTB Radio |
| Mme Julienne Kabre-Ilboudou | |
| Mme Fatoumata Coulibaly | Direction des Ressources Humaines |
| Mme Mariam Koné-Doro | Secrétaire de direction du DG |

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CIRTEF

| | |
|---------------------|--------------------|
| M. Guila Thiam | Secrétaire général |
| M. Alain Streignard | Comptable |
| M. David Bary | Conseiller |
| M. Etienne Derue | Conseiller |
| Mme Kerstin Claeys | Chargée de mission |
| M. Ronald Theunen | Chargé de mission |

ANNEXES

Documents adoptés par la XVe Conférence générale et faisant parties intégrantes des Actes

- › **Annexe 1 :**
 - *Extraits du dossier ALSUMARIA*
- › **Annexe 2 :**

Rapport d'activités du Secrétaire général

 - *Présentation*
 - *Document 1 : Compte rendu du plan d'action du Biennum 2005-2006*
 - *Document 2 : Projet de bilan du CIRTEF 2003 - 2006*
- › **Annexe 3 :**
 - *Les propositions des Bureaux d'Antananarivo, de Bruxelles et de Ouagadougou*
- › **Annexes 4 :**
 - *Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/05*
 - *Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/06*
- › **Annexe 5 :**
 - *Le programme d'action, le budget pour l'exercice biennal et l'échelle des cotisations*

ANNEXE 1

Extraits du dossier ALSUMARIA

ANNEXE 2

Rapport d'activités du Secrétaire général

- Présentation
- Document 1 : Compte rendu du plan d'action du Biennum 2005-2006
- Document 2 : Projet de bilan du CIRTEF 2003 - 2006

Avec ses annexes :

1. Tableau des formations 2004 à 2006
2. Production de Séries harmonisées 2003 à 2006
3. Activités Radio 2004 à 2006
4. Activités des CRPF 2004 à 2006
5. Extraits du site et Forum du CIRTEF et catalogue CIRTEF en ligne sur la plate-forme de l'UNESCO

ANNEXE 3

Les propositions des Bureaux d'Antananarivo, de Bruxelles et de Ouagadougou

ANNEXE 4

Rapport du Vérificateur aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/05

Avec ses annexes

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/06

Avec ses annexes

ANNEXE 5

Le programme d'action, le budget pour l'exercice biennal
et l'échelle des cotisations